
Erratum

Projet de loi n^o 86

(2006, c. 22)

Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives

Compte tenu de la motion de renumérotation du projet de loi n^o 86, dûment adoptée par l'Assemblée nationale le 9 juin 2006, le texte du paragraphe 6^o de l'article 183 de la Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives doit se lire en y remplaçant ce qui suit: «du paragraphe 2^o de l'article 76» par ce qui suit: «de l'article 76».

Il est à noter que cette correction concerne la version imprimée et qu'elle a été intégrée dans la version qui sera publiée à la *Gazette officielle du Québec* ainsi que dans le site officiel des Publications du Québec.

46677